


**GRC**



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA



# Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande

---

Août 2011

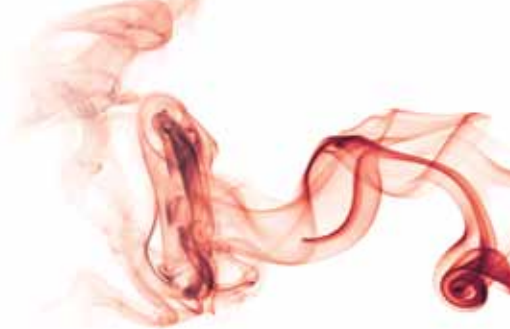


Gendarmerie royale du Canada  
Royal Canadian Mounted Police

Canada 

NO. de cat. : PS61-11/2010

© 2011, Sa majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la Gendarmerie royale du Canada



---

Chers lecteurs,

En constante évolution, le marché du tabac de contrebande au Canada reste un problème complexe. La deuxième année de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande étant maintenant terminée, je suis heureux de présenter les succès et les progrès accomplis dans l'atteinte de son objectif, c'est-à-dire réduire la disponibilité et la demande de tabac de contrebande.

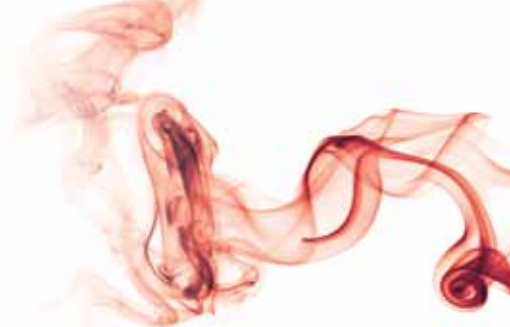
La collaboration de la GRC et de ses partenaires et parties prenantes a fait fond sur les réussites de la première année. Grâce à des projets tels que la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, la GRC manifeste son engagement à assurer la sécurité et la sûreté au Canada en s'attaquant au crime organisé impliqué dans le commerce du tabac illicite.

La GRC reste dévouée à chacune des initiatives de la Stratégie afin d'intensifier les réalisations des deux dernières années. C'est avec l'appui de ses partenaires et de tous les intéressés qu'elle pourra continuer d'entraver le commerce de tabac illicite et de veiller à la sûreté des collectivités et des foyers canadiens.

**Le commissaire  
de la Gendarmerie royale du Canada,  
William Elliott**



# TABLE DES MATIÈRES



<b>I. Sommaire.....</b>	<b>6</b>
<b>II. Introduction.....</b>	<b>8</b>
Le Programme D&A.....	8
La Stratégie.....	9
L'évolution de la contrebande de tabac.....	9
L'ampleur du problème.....	12
<b>III. Rapport d'étape : Deuxième année.....</b>	<b>15</b>
Priorité 1 : Perturbation du crime organisé et de la chaîne d'approvisionnement.....	20
Priorité 2 : Coordination, collaboration et création de partenariats.....	18
Priorité 3 : Extension des services.....	24
Priorité 4 : Utilisation et attribution efficaces des ressources.....	25
Priorité 5 : Incidence sur le crime par l'éducation et la sensibilisation.....	27
Priorité 6 : Contribution à la mise au point d'instruments législatifs et réglementaires.....	29
Priorité 7 : Recherches.....	30
Priorité 8 : Sélection et perfectionnement des employés .....	30
<b>IV. Conclusion.....</b>	<b>32</b>



# I. SOMMAIRE

La tendance actuelle de fabrication, de distribution et de vente de produits du tabac de contrebande continue de menacer sérieusement la sécurité et la santé des Canadiens. C'est un problème d'une portée considérable : en 2009 ont été saisis au pays près de 975 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes, ainsi qu'environ 34 000 kg de tabac haché fin et 10 kg de tabac naturel en feuilles.

Les activités liées au commerce du tabac illicite se déroulent surtout dans le sud-est de l'Ontario et dans le sud-ouest du Québec. Les saisies de cigarettes effectuées par la GRC dans ces deux provinces représentent près de 90 % des saisies totales à l'échelle nationale. C'est au Québec et en Ontario qu'on trouve la plus grande concentration de fabriques illégales de produits du tabac, la majorité des points de contrebande à grand débit et le plus grand nombre de consommateurs de tabac illicite. Les marchés du tabac de contrebande dans les régions de l'Atlantique et du Nord-Ouest sont presque entièrement approvisionnés par des organisations criminelles qui opèrent sur les réserves des Premières nations en Ontario et au Québec. En outre, les saisies de produits du tabac de contrebande provenant de ces réserves sont en hausse dans la région du Pacifique.

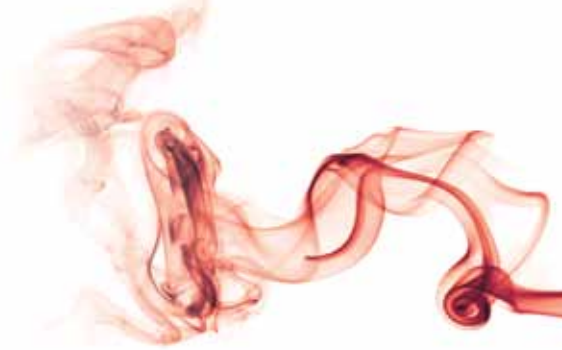
L'une des sources d'inquiétude croissantes est l'intérêt que continuent de manifester les groupes criminels organisés à l'égard du marché du tabac illicite; leur présence répandue fragilise les attentes des Canadiens à l'égard de la sécurité de leur collectivité. De mai 2009 à avril 2010, les activités d'un total de 18 groupes criminels organisés ayant différents niveaux d'avancement et mêlés à la contrebande du tabac ont été perturbées à la suite d'enquêtes de la GRC d'un bout à l'autre du pays.

En mai 2008, sous l'effet de la hausse des crimes liés au tabac illicite, le ministre de la Sécurité publique a dévoilé la Stratégie de lutte contre le tabac de con-

trebande de la GRC : un plan triennal visant à réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande au pays tout en contribuant aux objectifs du gouvernement en matière de santé.

En cette deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie, la GRC a poursuivi certaines initiatives lancées antérieurement, et en a entrepris des nouvelles. Des progrès ont été accomplis et des réussites considérables se sont concrétisées relativement aux huit priorités énoncées dans la Stratégie :

- **Perturbation du crime organisé et de la chaîne d'approvisionnement** - En nouant le dialogue avec des partenaires et des parties prenantes à l'échelle nationale et internationale, la GRC a entrepris plusieurs projets de ciblage mixte à différents niveaux, y compris des enquêtes conjuguées à court et à long terme, des campagnes de sensibilisation et d'extension des services, et une participation active à des groupes de travail interagences sur le tabac de contrebande. Ces projets ont grandement ébranlé les activités criminelles entourant le tabac illicite, ainsi que les groupes criminels organisés impliqués dans la contrebande.
- **Coordination, collaboration et création de partenariats** - À l'intérieur de chaque province, et même à l'extérieur de nos frontières, la GRC a entretenu ses partenariats présents visant à lutter contre le tabac de contrebande, et en a établi des nouveaux. De tels partenariats favorisent le partage efficace d'information et de renseignements, ainsi que l'identification de cibles. Qui plus est, les services de la GRC d'un bout à l'autre du pays échangent régulièrement des renseignements avec des partenaires clés, et certains ont entrepris l'élaboration de protocoles de partage de renseignements afin de faciliter le processus dans le cadre des lois, des politiques et des procédures actuelles.
- **Extension des services** - La GRC a poursuivi son



dialogue avec les collectivités des Premières nations au Québec et en Ontario au sujet du commerce illicite du tabac de contrebande. Plusieurs autres projets ont été mis de l'avant partout au pays afin de sensibiliser le public et les participants au réseau légitime de distribution du tabac sur l'ampleur et la nature du commerce illicite.

- **Utilisation et répartition efficaces des ressources** - Les cadres supérieurs de la GRC de toutes les provinces effectuent régulièrement des évaluations de l'utilisation des ressources afin de s'adapter aux pressions exercées sur les capacités d'enquête. En outre, pour déterminer l'efficacité du programme et examiner l'utilisation et la répartition des ressources, le centre des politiques national des douanes et accise, aussi connu sous le nom de la Sous-direction des douanes et de l'accise (D&A), a élaboré un plan de collecte de données pour surveiller les niveaux de ressources du Programme D&A.
- **Incidence sur le crime par l'éducation et la sensibilisation** - La GRC a accompli des progrès considérables en ce qui a trait à la sensibilisation et à l'éducation en matière de tabac de contrebande dans chaque province. L'accroissement de la sensibilisation du public est essentiel à la réduction de la demande des consommateurs en produits du tabac. Parmi les exemples des initiatives entreprises, des messages télévisés d'intérêt public, des présentations à certains groupes d'intérêt, une baladodiffusion et un documentaire de 30 minutes sur le commerce du tabac de contrebande.
- **Contribution à la mise au point d'instruments législatifs et réglementaires** - La GRC participe à l'élaboration d'un protocole sur le commerce illicite en vertu de la *Convention-cadre pour la lutte anti-tabac* (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé. La CCLAT, traité sur la santé publique entériné par environ 170 pays, vise à contrôler la demande et la consommation de tabac.

- **Recherches** - Peu de recherches ont été effectuées relativement aux caractéristiques démographiques des consommateurs de produits de contrebande et à l'efficacité des mesures visant à contrer ce crime. Bien que les services des D&A de la GRC dans plusieurs provinces collaborent avec leurs partenaires locaux afin de trouver des éléments probants supportant les pratiques exemplaires, il reste encore beaucoup à faire pour élaborer des critères appropriés et mesurables de l'efficacité des mesures anti-contrebande.
- **Sélection et perfectionnement des employés** - La GRC a offert, et continue d'offrir, des possibilités de formation et d'apprentissage spécialisées aux enquêteurs des D&A pour veiller à ce qu'ils remplissent leurs fonctions efficacement. De plus, les services des D&A de la GRC dans chaque province ont mis en œuvre des stratégies d'apprentissage pour améliorer les compétences de leurs employés.

La répression ne peut, à elle seule, enrayer le problème du commerce illicite du tabac. Ses complexités touchent de multiples secteurs de responsabilités. Une approche pangouvernementale est nécessaire afin de réduire son ampleur dans nos collectivités et de le rendre moins intéressant sur le plan de la rentabilité et des risques.

La GRC est consciente que la Stratégie pourrait avoir besoin de rectifications. C'est pourquoi elle continuera d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures prises partout au pays. Ainsi, à la fin de la période de mise en œuvre de trois ans de la Stratégie, la GRC effectuera un examen poussé de cette dernière pour confirmer que ses priorités reflètent fidèlement la situation courante de la contrebande du tabac.

## II. INTRODUCTION

Le présent rapport résume les progrès que la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC a permis d'accomplir au cours de sa deuxième année (du 1er mai 2009 au 30 avril 2010). Il souligne les initiatives nouvelles et courantes qui visent à faire obstacle au marché du tabac illicite au Canada.

Bien des facteurs soutiennent le marché canadien du tabac illicite, dont :

- le désir qu'ont les fumeurs de satisfaire leur dépendance à peu de frais;
- le fait que le public n'a pas vraiment conscience des conséquences criminelles du marché du tabac illicite;
- la large accessibilité des produits du tabac illicites;
- la perception qu'a le public que la consommation de tabac de contrebande est un crime sans victime;
- l'impassibilité à l'égard de la perte de recettes fiscales;
- la fabrication et la vente illégales de produits du tabac.

La Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, projet triennal entrepris en mai 2008, regroupe vingt-neuf initiatives sur huit axes prioritaires d'intervention différents visant à enrayer ce problème complexe. Le Programme douanes et accise (D&A) de la GRC adhère entièrement à toutes les initiatives de la Stratégie, et continue de l'appuyer ainsi que d'autres priorités du programme et questions de sécurité publique dans le cadre de sa mission élargie d'application de la loi.

### Le Programme D&A

---

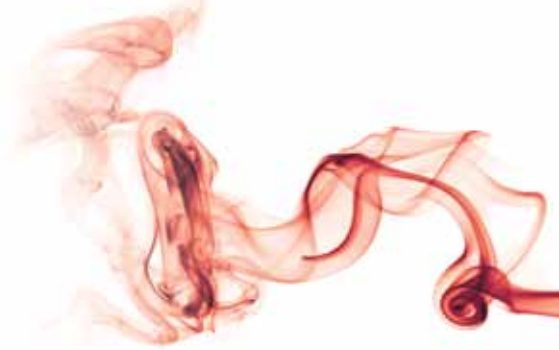
Le Programme D&A de la GRC est chargé d'appliquer, tant au Canada qu'entre les points d'entrée, les lois qui régissent :

- la circulation entre pays des marchandises taxables, contrôlées, prohibées ou assujetties à des droits de douane;
- la fabrication, la distribution ou la possession de marchandises de contrebande, comme les produits du tabac et les spiritueux.

Le but global du Programme D&A consiste à protéger la population et l'intégrité économique du Canada contre la criminalité établie au pays même ou à l'étranger. En ce qui concerne plus directement le marché du tabac illicite, il incombe à la GRC d'appliquer la *Loi sur l'accise de 2001*, loi fédérale réglementant la fabrication, le transport, la vente et la possession des produits du tabac. La réduction de l'offre et de la demande de tabac de contrebande est un élément clé de ce mandat qui contribue à assurer la sécurité des collectivités et des foyers canadiens.







## La Stratégie

---

La GRC a élaboré la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de 2008 afin d'endiguer la croissance de la criminalité liée à la fabrication, à la distribution, à la vente et à la possession illégales de produits du tabac illicites.<sup>1</sup> Cette Stratégie, que la GRC s'est engagée à mettre en œuvre sur trois ans, a été conçue par la Sous-direction des douanes et de l'accise à la suite de recherches et de consultations exhaustives. Elle a alors recueilli les commentaires de plus de 70 groupes et individus (y compris de certains aux États-Unis), représentant des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux, du secteur privé, communautaires et d'application de la loi à différents niveaux. Lancée par le ministre de la Sécurité publique en mai 2008, la Stratégie donne un aperçu du commerce illicite du tabac au Canada et oriente les activités des agents de première ligne à l'échelle nationale.

Le but global de la Stratégie consiste à réduire la disponibilité et la demande de tabac de contrebande à l'échelle nationale tout en appuyant les objectifs du gouvernement. À cette fin, la GRC a établi les huit priorités suivantes :

- ébranler le crime organisé et la chaîne d'approvisionnement
- coordonner, collaborer et établir des partenariats
- offrir des services d'extension
- utiliser et répartir efficacement les ressources
- miner la criminalité grâce à l'éducation et à la sensibilisation
- contribuer à l'élaboration d'outils législatifs et réglementaires
- effectuer de la recherche
- choisir et perfectionner les employés.

<sup>1</sup> Il est possible d'en savoir plus au sujet de la Stratégie en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/tobac-tabac/tobacco-tabac-strat-2008-fra.htm>.

Ces priorités sont appuyées par vingt-neuf initiatives précises, toutes mises en œuvre par la GRC au cours des deux dernières années et qui se poursuivront au cours de la troisième année de la Stratégie.

Au cours des dernières années, le marché du tabac illicite au Canada a rebondi; il a connu une hausse rapide depuis 2004 et s'est dessiné de nouveau comme un problème grave.

## L'évolution de la contrebande de tabac

---

La contrebande de tabac a commencé à poser un grave problème au Canada à la fin des années 1980 et au début des années 1990, lorsque le gouvernement a haussé radicalement les taxes sur les cigarettes dans un effort de décourager leur consommation et d'accroître les recettes fiscales. Pendant cette période, de plus en plus de cigarettes légalement fabriquées au Canada prévues pour la vente hors taxes ont commencé à faire surface dans l'économie canadienne clandestine; en raison du prix au détail élevé des cigarettes légitimes, leur passage en contrebande de l'autre côté de la frontière (surtout via la Voie maritime du Saint-Laurent) se révélait un commerce illicite lucratif. La GRC a alors saisi des quantités records de tabac de contrebande, mais menait aussi des enquêtes sur les activités illégales à la source du problème. À la longue, ces enquêtes



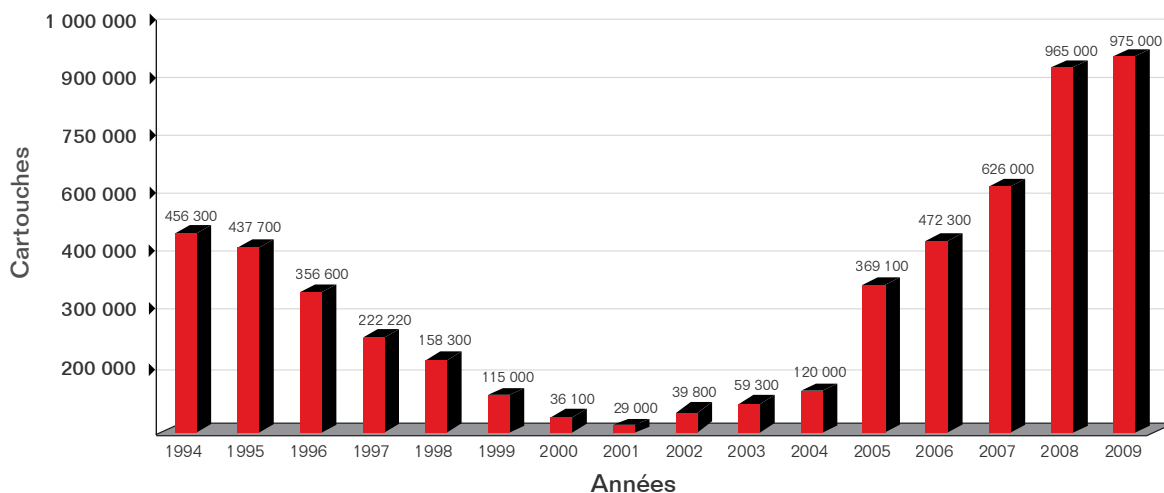
ont abouti à des règlements négociés mettant en cause Imperial Tobacco Canada Limited (ITCL) et la société Rothmans, Benson & Hedges (RBH). En vertu d'une entente historique signée en juillet 2008, les deux entreprises devront payer en 15 ans un total de 1,15 milliard de dollars en amendes et en dédommagements au civil. En avril 2010, JTI-Macdonald Corp (anciennement RJR-Macdonald) et Northern Brands International (filiale de RJ Reynolds) ont été reconnus coupables de contrebande de cigarettes et ont payé des amendes et dédommagements de l'ordre de 550 millions de dollars.

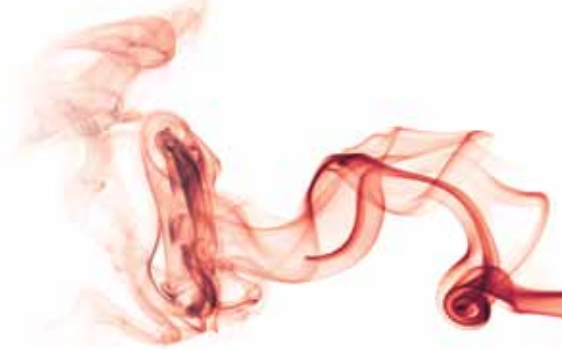
Au milieu des années 1990, ce genre de contrebande a, en grande partie, cessé et s'est ensuivie une période de profond déclin des activités illégales liées au tabac illicite. Toutefois, au cours des dernières années, le marché du tabac illicite au Canada a rebondi; il a connu une hausse rapide depuis 2004 et s'est dessiné de nouveau comme un problème grave.

Le nombre de cartouches et de sacs de cigarettes saisis au cours de l'année a atteint un point culminant.

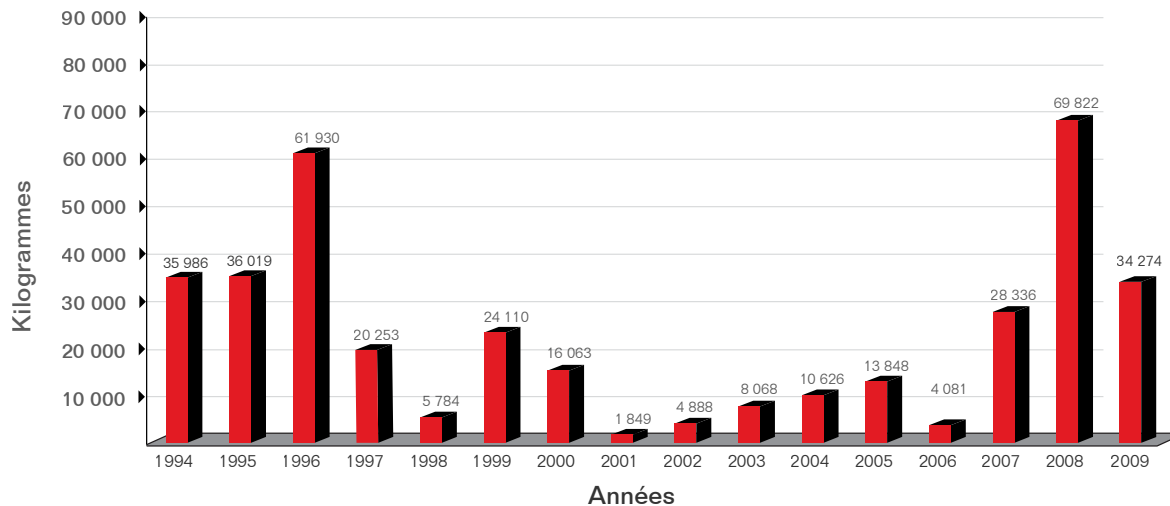
Les modes de fabrication, de distribution et de vente ont toutefois beaucoup changé, comparativement à ceux des années 1980 et 1990. Alors qu'autrefois on voyait surtout du détournement de produits fabriqués légalement, aujourd'hui, c'est la fabrication illégale qui domine, suivie de l'importation par conteneurs maritimes de cigarettes contrefaites et d'autres produits du tabac illicites.

Saisies de cigarettes par la GRC de 1994 à 2009





## Saisies de tabac haché fin par la GRC de 1994 à 2009



Au Canada, c'est surtout dans la région du Centre que sont fabriqués les produits du tabac illicites. Très souvent, des réseaux appartenant au crime organisé exploitent les collectivités autochtones ainsi que leurs relations politiquement tendues avec les différents ordres de gouvernement et avec la police (il importe de souligner que l'emplacement de ces activités illégales, à l'intérieur des collectivités autochtones, ne rejaillit aucunement sur l'ensemble des membres des Premières nations).

Le rôle important joué par le crime organisé dans le commerce du tabac de contrebande au Canada signifie que cette activité illégale est inextricablement liée à d'autres types de crimes; la majorité

des groupes criminels organisés au pays se livrant au commerce illicite du tabac sont aussi impliqués dans d'autres types d'activités criminelles.

Les aspects internationaux du commerce illicite du tabac compliquent le problème. Par exemple, certains des fabricants illégaux qui approvisionnent le marché canadien sont situés du côté américain du territoire des Mohawks d'Akwesasne, qui chevauche la frontière entre le Québec, l'Ontario et l'État de New York. Ainsi, la Stratégie doit déborder des frontières du Canada.



## L'ampleur du problème

Parmi les saisies effectuées par la GRC en 2009 on compte :

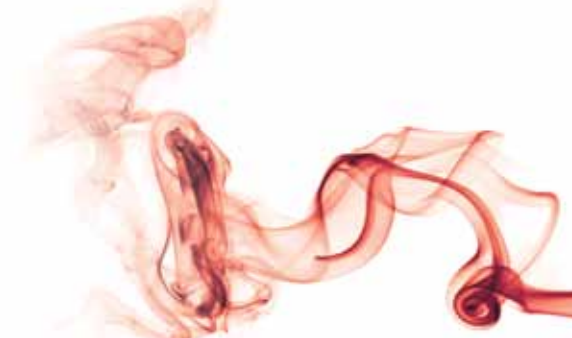
- environ 975 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes;
- près de 34 000 kg de tabac haché fin;
- environ 10 kg de tabac naturel en feuilles.

Le nombre de cartouches et de sacs de cigarettes saisis au cours de l'année a atteint un point culminant, une hausse de 1 % comparativement à 2008, année où le record précédent avait été établi. Cependant, on a constaté des baisses notables entre 2008 et 2009 en ce qui a trait aux quantités de tabac haché fin et de tabac brut en feuilles saisies : 51 % et 99 % respectivement. Ces baisses sont peut-être attribuables aux premiers contrecoups du programme de délivrance de permis à l'intention des producteurs de tabac naturel en feuilles de l'Ontario et du Programme connexe de transition pour les producteurs du tabac — un projet du gouvernement fédéral de l'ordre de 300 millions de dollars visant à aider les tabaculteurs à quitter l'industrie du tabac — et à la réinstallation du point d'entrée canadien de Cornwall, qui a permis de réduire la contrebande de quantités en vrac de tabac haché fin et de tabac naturel en feuilles sur l'île de Cornwall.

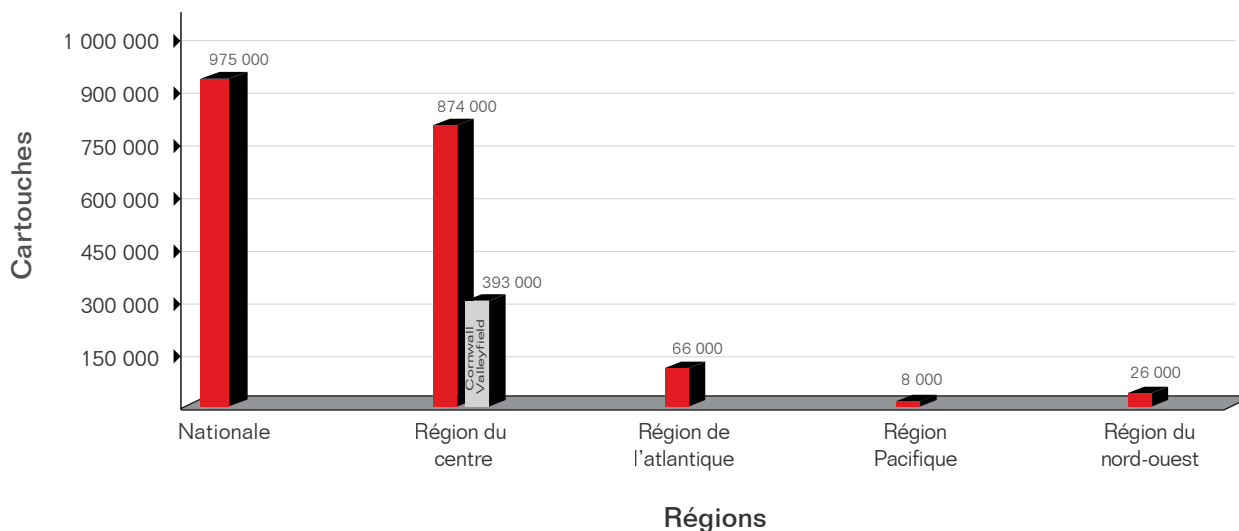
De janvier à avril 2010 (période rattachée à la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie, visée par le présent rapport), près de 277 500 cartouches et sacs refermables de cigarettes ont été saisis, ainsi qu'environ 21 000 kg de tabac haché fin. Au cours de la période comparable de 2009, environ 464 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes et près de 19 800 kg de tabac haché fin avaient été saisis.

**Les cigarettes et le tabac haché fin que la GRC a saisis en 2009 représentent des pertes approximatives de 51 M\$ en taxes pour les gouvernements provinciaux et fédéral.**

Le commerce illicite du tabac est plus présent dans certaines régions du pays que dans d'autres. Il est particulièrement omniprésent dans le sud-est de l'Ontario et dans le sud-ouest du Québec, la GRC ayant saisi dans ces deux provinces 90 % de toutes les cigarettes qu'elle a saisies au Canada. La région entourant Valleyfield, Québec et Cornwall, Ontario reste au cœur du commerce illicite du tabac. Les contrebandiers tirent parti de la situation géographique de la région, qui borde la Voie maritime du Saint-Laurent, pour transporter leurs marchandises des États-Unis vers le Canada. En juin 2009, le point d'entrée de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) de Cornwall fut déplacé de l'île de Cornwall jusqu'au pied du pont international de la voie maritime, dans la ville de Cornwall, ce qui a réduit les activités de contrebande dans ce secteur. Toutefois, une hausse parallèle de ces activités a été observée près de Valleyfield, ce qui laisse supposer que les contrebandiers n'ont pas abandonné mais revoient tout simplement leurs méthodes.



### Saisies de cigarettes effectuées par la GRC par région pour la période de 2009



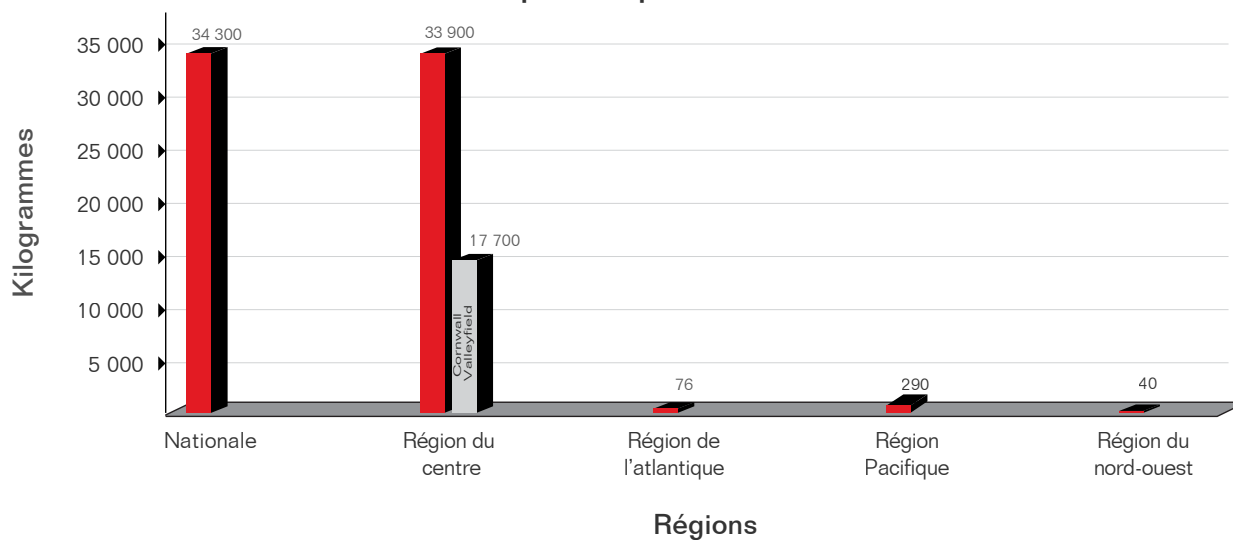
Région du Centre – Ontario, Québec

Région de l'Atlantique – Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick

Région du Nord-Ouest – Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoires du-Nord-Ouest, Nunavut

Région du Pacifique – Colombie-Britannique, Yukon

### Saisies de tabac haché par la GRC par région pour la période de 2009



Région du Centre – Ontario, Québec

Région de l'Atlantique – Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick

Région du Nord-Ouest – Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoires du-Nord-Ouest, Nunavut

Région du Pacifique – Colombie-Britannique, Yukon



La région de Cornwall-Valleyfield, qui était au centre de la contrebande de tabac à la fin des années 1980 et au début des années 1990, reste un point névralgique; approximativement 393 000 cartouches et sacs refermables de cigarettes et approximativement 17 700 kg de tabac haché fin saisis en 2009 dans cette région représentent respectivement 40 % et 52 % des saisies totales à l'échelle nationale dans ces catégories.

Quant aux marchés illicites des régions de l'Atlantique et du Nord-Ouest, ils sont presque entièrement alimentés par des réseaux criminels qui s'approvisionnent dans les réserves autochtones de l'Ontario, du Québec et de l'État de New York. La région du Pacifique est de plus en plus confrontée à la même situation.

**L'opération a interrompu l'acheminement de cocaïne et de tabac illégal au Québec et au Nouveau-Brunswick, qui était dirigé par des membres du chapitre de Québec des Hell's Angels.**

Le marché du tabac de contrebande coûte des millions de dollars chaque année aux contribuables canadiens. Les cigarettes et le tabac haché fin que la GRC a saisis en 2009 représentent des pertes approximatives de 51 M\$ en taxes pour les gouvernements provinciaux et fédéral. Ce montant a été obtenu en additionnant les droits d'accise fédéraux, une moyenne des taxes provinciales sur les produits du tabac, une moyenne des taxes de vente provinciales et la TPS fédérale.

Même si les produits du tabac contrefaits ne comptent que pour une faible part du commerce illicite du tabac, ils ne sont pas négligeables pour autant. Par exemple, au cours d'une enquête mixte menée en avril 2010, la GRC et l'ASFC ont saisi environ 50 000 cartouches de cigarettes contrefaites imitant diverses marques américaines et canadiennes. Des cigarettes fabriquées en Chine, introduites illégalement et dont la vente au détail est interdite au Canada, ont également été saisies à ce moment.

De plus en plus, les cigarettes de contrebande se retrouvent entre les mains des jeunes. Des études récentes effectuées par le groupe Arcus (Arcus Group) et publiées par l'Institut Fraser ont démontré que, en fonction de l'analyse de mégots trouvés dans les cours de plus de 100 écoles, le pourcentage de cigarettes de contrebande fumées par les élèves d'écoles québécoises est passé de 36 % en 2008 à 45 % en 2009, et dans les écoles ontariennes, de 26 % en 2008 à 30 % en 2009.<sup>2</sup> Bien que les adolescents fument de moins en moins en général, cette étude révèle qu'un plus grand nombre de ceux qui continuent à fumer consomment des cigarettes de contrebande.

Le commerce illicite de produits du tabac sévit sur une grande échelle et représente une menace palpable pour la sécurité rayer à la santé des Canadiens. Compte tenu de la croissance continue du marché du tabac illégal, il devient de plus en plus clair que les mesures de répression et de prévention incluses dans la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande sont nécessaires pour atténuer les effets de ce type de criminalité.

<sup>2</sup> Institut Fraser. *Contraband Tobacco in Canada: Tax Policies and Black Market Incentives, Studies in Risk & Regulation*, juillet 2010. Disponible (en anglais seulement) en ligne à l'adresse [http://www.fraserinstitute.org/uploadedFiles/fraser-ca/Content/research-news/research/publications/contraband-tobacco-in-canada\(1\).pdf](http://www.fraserinstitute.org/uploadedFiles/fraser-ca/Content/research-news/research/publications/contraband-tobacco-in-canada(1).pdf).

# III. RAPPORT D'ÉTAPE : DEUXIÈME ANNÉE



Au cours de la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, la GRC a continué d'entreprendre de nouvelles activités visant à dissiper la menace posée par le marché du tabac de contrebande, et de poursuivre les activités mises en place pendant la première année. Chacune des vingt-neuf initiatives relevant des huit secteurs prioritaires énumérés dans la Stratégie a été lancée avec succès lors de la première année du mandat. Certains des progrès accomplis au cours de la deuxième année à l'égard des huit priorités sont : l'augmentation des saisies de tabac de contrebande, le renforcement de la collaboration interorganismes, la hausse des efforts d'extension, d'éducation et de sensibilisation, et plusieurs améliorations au chapitre de la formation et du perfectionnement des employés. À noter que ce qui suit ne constitue pas une liste exhaustive de toutes les initiatives entreprises dans la lutte contre le tabac de contrebande; il s'agit plutôt de certains faits saillants représentatifs des progrès réalisés au regard des priorités établies par la Stratégie.

## **Priorité 1 : Perturbation du crime organisé et de la chaîne d'approvisionnement**

---

### **Initiatives :**

- *Travailler avec des partenaires en exécution de la loi au pays et au niveau international afin de repérer et de cibler les organisations criminelles et de saisir le produit de leurs crimes.*
- *Élaborer, appuyer et employer des modèles innovateurs d'exécution de la loi, par exemple le projet ACCES, l'Équipe d'enquête conjointe du Service de police des Mohawk d'Akwesasne et le projet SHIPRIDER, pour cibler et démanteler les réseaux de contrebande et de distribution.*
- *Procéder à des opérations intensifiées et coordonnées d'exécution de la loi dans des endroits à risque élevé en vue de perturber*

*la chaîne d'approvisionnement en tabac de contrebande.*

- *Améliorer la coordination et la sensibilisation avec la Division des procureurs de la Couronne et avec les tribunaux pour assurer l'application appropriée de la loi fédérale contrôlant le tabac de contrebande.*

Le marché du tabac illicite qui ne continue de croître est dominé par des organisations criminelles, qui sont attirées par l'appât du gain et par le peu de risques inhérents. Par conséquent, les mesures de répression doivent être axées sur l'augmentation des risques liés aux activités de contrebande du tabac : en fermant des fabriques illégales, en perturbant la distribution, en arrêtant des têtes dirigeantes, en confisquant des moyens de transport comme des camions et des embarcations et en saisissant des produits de la criminalité. Ces mesures ont comme objectifs de déstabiliser l'acheminement illicite du tabac et d'affaiblir les groupes criminels organisés impliqués dans la production, la distribution, la contrebande et le trafic du tabac illicite.

Pour ce faire, la GRC a lancé des initiatives de ciblage en collaboration avec des partenaires policiers et d'autres intervenants partout au Canada et même, dans certains cas, à l'étranger. Ces initiatives, d'une complexité variée, incluent des enquêtes à court et à long terme, des campagnes d'extension de services et de sensibilisation ainsi que la participation active à des groupes de travail interagences sur le tabac de contrebande. Dans certains secteurs, des processus officiels de partage de renseignements – y compris des rencontres régulières avec les partenaires, la mobilisation des intervenants et de sources d'information possibles, ainsi que l'élaboration de protocoles d'entente pour faciliter l'échange de renseignements – ont été mis en place à cette fin et pour initier des enquêtes, au besoin. Les résultats de certaines de ces initiatives sont présentés ci-dessous.



### **Fabrication et approvisionnement illicites au Canada et de l'autre côté de la frontière**

Le projet JACOBY est un exemple d'enquête complexe qui a permis d'ébranler un groupe criminel organisé qui sévit à l'échelle interprovinciale. Les principaux sujets de l'enquête étaient impliqués dans la vente de produits du tabac et de drogues illicites. L'opération a interrompu l'acheminement de cocaïne et de tabac illégal au Québec et au Nouveau-Brunswick, qui était dirigé par des membres du chapitre de Québec des Hell's Angels. Une fois l'enquête terminée, 112 personnes ont été arrêtées – surtout au Québec – bien que plusieurs arrestations aient aussi été effectuées au Nouveau-Brunswick. En plus de près de 50 cartouches de cigarettes de contrebande, une variété de biens illégaux ont aussi été saisis, dont de la méthamphétamine, de la cocaïne, du hachisch, de l'ecstasy, de la marijuana et des stéroïdes, ainsi qu'une presse à cocaïne, plusieurs véhicules et des armes à feu à autorisation restreinte. Parmi les accusations portées contre les individus appréhendés, on retrouve complot en vue de commettre un meurtre, complot de trafic de substances contrôlées, appartenance à un groupe criminel organisé (gangstérisme) et perpétration d'un acte criminel au nom d'une organisation criminelle. Cette enquête démontre clairement les liens entre le tabac illicite et les groupes organisés aussi engagés dans d'autres activités criminelles graves. Même si l'enquête a pris fin, l'affaire est toujours devant les tribunaux.

Autre exemple d'enquête fructueuse, le projet H-SAVANNA a été mené par la GRC en Nouvelle-Écosse. Une organisation criminelle, basée dans les régions urbaines de Halifax et de Hants County, ayant des liens au Québec, se procurait des centaines de caisses de cigarettes de contrebande chaque mois d'un fournisseur; les cigarettes provenaient de Kahnawake et étaient acheminées

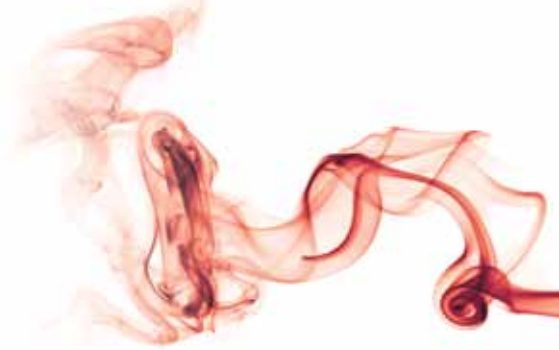
de Montréal dans des caisses de bois au moyen d'un important service de messagerie. Bien que la spécialité de ce groupe organisé fût le tabac de contrebande, le groupe se livrait aussi au trafic de drogues illégales. En mai 2009, les enquêteurs ont été informés d'une cargaison de 1 000 cartouches de cigarettes acheminée de Montréal à Halifax, et ont réussi à arrêter le principal sujet de l'enquête, une fois les cigarettes livrées au terminal de Halifax. Cette enquête a considérablement perturbé cette organisation criminelle.

**Le conteneur avait plus de 50 000 cartouches de cigarettes contrefaites.**

Les projets C-MACHINE et C-MACHINE II ciblaient les organisations criminelles impliquées dans plusieurs activités criminelles incluant l'exportation de produits du tabac à l'extérieur de la province de Québec. Tous deux étaient dirigés par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), en collaboration avec la GRC, la Sûreté du Québec (SQ) et le Service de police des Mohawks de Kahnawake. À la suite des enquêtes, des mandats de perquisition ont été exécutés à 36 endroits, dont dans une fabrique et un entrepôt à Kahnawake; 46 individus ont été arrêtés. Des armes à feu, des munitions, de l'argent (plus de 350 000 \$ CA et plus de 9 000 \$ US), des drogues illégales (crack, marijuana, chlorhydrate de cocaïne, méthamphétamine, ecstasy et hachisch) et du tabac ont été saisis dans le cadre des deux projets C-MACHINE.

Le détachement de la GRC de la vallée centrale du Saint-Laurent a lancé une enquête qui prévoyait de





la surveillance et approximativement cinq autorisations judiciaires, d'une organisation criminelle bien structurée dont l'activité illégale principale était la contrebande de tabac, près de Saint-François et Saint-Anicet, Québec. Grâce à cette enquête, sept personnes ont été arrêtées, environ 7 400 kg de tabac haché fin et cinq véhicules ont été saisis. Pendant la procédure criminelle, qui s'est déroulée entre mars 2009 et mai 2010, quatre membres de ce groupe ont été condamnés d'appartenance à une organisation criminelle. Il s'agissait des premières condamnations de gangstérisme au Canada liées à la possession de tabac non estampillé en vertu de la Loi sur l'accise de 2001.

En mars 2010, lors d'un autre incident mettant en cause le même détachement de la GRC, des enquêteurs ont observé, pendant une opération de surveillance, deux embarcations chargées de tabac dans des sacs en plastique qui accostaient près d'une résidence sur la rive du lac Saint-François, au Québec. Les embarcations ont été déchargées et les passagers ont transporté les sacs jusqu'à un secteur boisé sur la rive. Le lendemain matin, les sacs camouflés ont été chargés à bord de deux camionnettes qui se sont dirigées vers Kahnawake, où elles ont été déchargées. Quatre suspects, plus tard accusés en vertu de la Loi sur l'accise de 2001, ont été arrêtés peu après. L'enquête connexe a entraîné la saisie de quatre véhicules, ainsi que de 3 820 kg de tabac haché fin évalués à plus de 380 000 \$.

En mai 2009, des enquêteurs des services des D&A de Montréal ont clos une enquête, en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la Régie intermunicipale de police de Roussillon, le Service des douanes et de la protection des frontières (É.-U.)(USCBP), le Bureau des patrouilles frontalières (OBP), le Bureau des enquêtes sur l'alcool, le tabac et les armes à feu (É.U.) (ATF), et d'autres équipes de

la GRC, qui visait à freiner la contrebande du tabac. La GRC a appris qu'un véhicule commercial contenant du tabac de contrebande était garé dans une place de stationnement louée à Delson, Québec. L'enquête a permis de découvrir que deux autres places de stationnement étaient louées et que deux autres véhicules commerciaux contenant du tabac illicite arrivaient du New Jersey et étaient en route vers Kahnawake. Comme résultats des efforts d'enquête transfrontalière mixte, 26 tonnes de tabac haché fin de contrebande, trois camions gros porteurs et deux autres camions ont été saisis par la GRC, l'USBP et l'ATF.

#### ***Contrebande outremer***

En août 2009, la GRC et l'ASFC ont participé conjointement au projet H-SCAMP. Cette enquête,





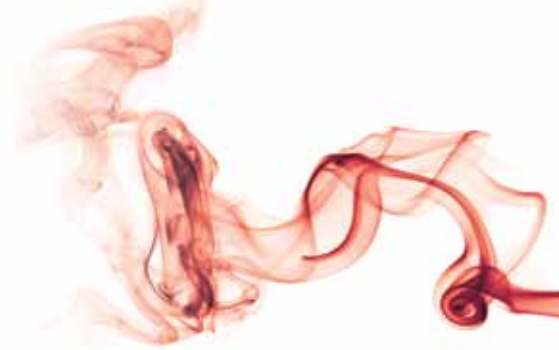
menée dans la région de l'Atlantique, a mis au jour un groupe d'individus qui recevaient des colis qui, selon le manifeste de douane, contenaient des panneaux composites ou de l'isolation thermique, mais qui, en réalité, renfermaient des cigarettes de marque chinoise. Ces cigarettes étaient transportées par service de fret aérien express de Shanghai à Halifax presque tous les jours, puis étaient réemballées et postées à différentes personnes en Alberta et en Ontario. Bien que certains des produits aient pu être distribués localement, l'enquête a révélé que les suspects utilisaient des sites Internet pour vendre les cigarettes dans l'ensemble du Canada, puis faisaient appel à un service de messagerie et à Postes Canada pour les acheminer. Au départ, c'est l'ASFC qui a intercepté les marchandises de contrebande, puis la GRC est intervenue puisqu'il s'agissait de crime organisé. L'enquête conjointe a permis à l'ASFC de déposer des accusations en vertu de la *Loi sur les douanes*, et à la GRC, en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001*. Cette enquête témoigne du solide partenariat et de l'efficacité des efforts de la GRC et de l'ASFC.

En avril 2010, les services des D&A de la GRC en Colombie-Britannique ont été informés par l'ASFC qu'un conteneur maritime importé de Chine dissimulait du tabac illicite. Le conteneur, qui, selon son étiquette, devait renfermer des éviers domestiques destinés à une adresse à Richmond, a été inspecté et retenu par l'ASFC. Cette dernière a découvert plus de 50 000 cartouches de cigarettes contrefaites imitant des marques canadiennes et américaines, ainsi que certaines cigarettes de marque chinoise dont la vente au détail est interdite au Canada. La GRC et l'ASFC ont mené une enquête mixte qui a entraîné l'arrestation de six personnes ainsi que la saisie de tabac d'une valeur estimée de 3,4 millions de dollars.

La GRC en Colombie-Britannique a mené deux autres enquêtes fructueuses dignes de mention au début de 2009. Le projet E-POLYESTER, enquête mixte entre le Service de police de Victoria et l'Équipe d'intégrité des frontières de la GRC, visait un réseau de trafic de contrebande de tabac qui s'étendait du centre du Canada jusqu'à Victoria. Le projet a culminé en mai 2009 avec l'exécution de plusieurs mandats de perquisition et a permis de saisir 1 611 cartouches et sacs refermables de cigarettes, ainsi que 4 050 g de marijuana. Le projet E-PLAICE, toujours devant les tribunaux, découle d'une enquête de la GRC qui ciblait un groupe criminel organisé fournissant à des trafiquants de tabac du Lower Mainland de la Colombie-Britannique des produits du tabac de contrebande provenant du centre du Canada et des États-Unis. En juin 2009, à la suite d'enquêtes dans le cadre de ce projet, les agents de l'Équipe provinciale d'exécution de la loi en matière de tabac de la GRC ont perquisitionné un véhicule et une remorque U-Haul situés à Abbotsford et ont saisi 3 050 cartouches de cigarettes de contrebande de diverses marques utilisées par des fabricants illégaux, ainsi que 450 sacs de tabac haché fin, de 200 g chacun.

#### **Initiatives en cours**

Afin de tirer parti des réussites obtenues en première ligne, le Programme D&A de la GRC au Québec continue d'intensifier sa participation au projet ACCES, groupe de travail mixte formé pour lutter, entre autres choses, contre la fabrication et la distribution de produits du tabac illicites. Les partenaires participants incluent la GRC, l'ASFC, l'Agence du revenu du Canada (ARC), la SQ, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), l'Association des directeurs de police du Québec (ADPO) et d'autres services de police municipaux, ainsi que le ministère de la Sécurité publique, la Régie des alcools, des courses et des jeux, le ministère de la Justice, le



ministère du Revenu et le ministère des Finances du Québec. Le ministère de la Sécurité publique est responsable de coordonner ce programme d'envergure provinciale. Des membres du personnel des D&A de la GRC de diverses régions de la province y sont affectés.

S'il existe un autre projet bien en vue où la collaboration étroite entre partenaires policiers a porté ses fruits, c'est le projet SHIPRIDER, une opération transfrontalière intégrée d'application du droit maritime (OTIADM). Multiplicateur de force, ce projet favorise la mise en œuvre d'opérations de répression transfrontalières intégrées, d'opérations de surveillance et d'interceptions transfrontalières. Selon des accords de réciprocité, les agents d'application de la loi canadiens et américains peuvent monter à bord des embarcations de la GRC et de celles de la garde cotière américaine (USCG) et y mener des opérations, sous la surveillance des membres du pays hôte. Récemment, la garde cotière américaine (USCG) effectué deux opérations de sécurité SHIPRIDER, soit au cours des Jeux olympiques de Vancouver 2010 et du Sommet du (G20) à Toronto. Ces opérations transfrontalières fructueuses supposaient l'intégration de plus de 50 membres de la GRC et d'un nombre de membres de la garde cotière américaine (USCG) dans le but de protéger les eaux communes le long de la côte de la Colombie-Britannique et de l'État de Washington, au cours des Jeux olympiques, et du lac Ontario, au cours du Sommet. Bien qu'aucune opération visant le tabac n'ait résulté de SHIPRIDER durant ces opérations, la mise en application continue des OTIADM facilitera la surveillance transfrontalière et donnera à la police de nouveaux outils pour décourager, détecter et réprimer la contrebande de tabac par voie maritime, tout en respectant la souveraineté des deux nations. Une nouvelle législation visant à rendre le projet SHIPRIDER permanent a été déposée devant le Sénat en octobre 2010.

### **Résumé**

De mai 2009 à avril 2010, les activités d'un total de 18 groupes criminels organisés ayant différents niveaux de sophistication et impliqués dans la contrebande du tabac ont été perturbées à la suite d'enquêtes de la GRC d'un bout à l'autre du pays. Plus de 1 000 accusations liées à la *Loi sur l'accise de 2001* ont été déposées au cours de ces douze mois, ce qui représente une augmentation de 39 % du nombre d'accusations portées pendant la même période en 2008-2009.

La réussite de ces projets démontre que les enquêtes axées sur les renseignements et appuyées par des partenariats officiels peuvent ébranler les groupes criminels organisés et réduire la disponibilité du tabac de contrebande.



## Priorité 2 : Coordination, collaboration et création de partenariats

### Initiatives :

- Chercher à établir un comité national composé de représentants supérieurs des ministères et des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux compétents pour accroître, au niveau de la stratégie, la coordination des efforts et la collaboration afin de réduire les répercussions du commerce du tabac illicite.
- Établir des comités opérationnels régionaux de coordination composés de partenaires fédéraux et provinciaux en exécution de la loi dans le but d'accroître le partage des renseignements, d'améliorer la détermination et la sélection des cibles et de coordonner les réactions opérationnelles.
- Nommer, dans chaque division de la GRC, un coordonnateur qui sera chargé de superviser la mise en œuvre de la stratégie anti-tabac.
- Collaborer avec des partenaires en exécution de la loi pour co-localiser les ressources en renseignement au même endroit.
- Rechercher l'élaboration de protocoles de partage des renseignements avec des partenaires clés.
- Mettre la dernière main aux lignes directrices qui clarifient la division des rôles et des responsabilités entre la GRC et l'ASFC en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Loi sur les douanes.
- Participer à l'Atelier canado-américain conjoint sur la réaffectation du tabac.

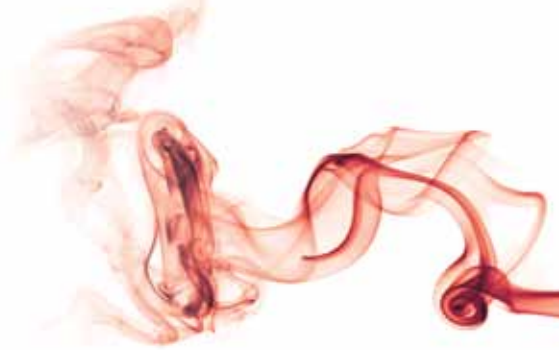
La GRC a continué à prendre part à différents efforts communs avec les secteurs public et privé et plusieurs organismes non gouvernementaux qui s'intéressent aussi à perturber le commerce illicite du tabac. Par exemple, la GRC participe activement au Groupe de travail du gouvernement sur les produits illicites du tabac, qui compte aussi

des représentants de Sécurité publique Canada (présidence), du ministère des Finances, de l'ARC, de l'ASFC, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de Santé Canada. Ce groupe de travail a pour mandat de proposer au ministre de la Sécurité publique des mesures concrètes, dont des politiques, des programmes et des mesures législatives, qui permettront de perturber et d'endiguer le commerce illicite du tabac.

La GRC collabore aussi actuellement avec l'ARC afin d'établir un protocole d'entente visant à faciliter l'échange de renseignements entre les deux organismes en ce qui a trait à l'administration et à l'exécution de la Loi sur l'accise de 2001.

Dans chaque province, la GRC a entretenu les partenariats antérieurs pour lutter contre le tabac de contrebande, et en a noué des nouveaux. De telles collaborations sont gages du partage efficace de





l'information et des renseignements et du ciblage précis. Dans certaines provinces, la GRC va encore plus loin au chapitre de la collaboration en visant l'élaboration de protocoles qui faciliteront le partage de renseignements dans le cadre des lois, politiques et modalités en vigueur. On ne saurait trop insister sur l'importance de ce type de coopération entre les organismes d'application de la loi provinciaux et fédéraux. Celle-ci est essentielle à l'efficacité et à l'efficacités des enquêtes, et peut vraiment peser dans la balance quand vient le moment de contrecarrer les organisations criminelles.

Voici une liste partielle de certaines des initiatives conjointes et coordonnées auxquels la GRC participe partout au pays, axés sur la répression du commerce illicite du tabac.

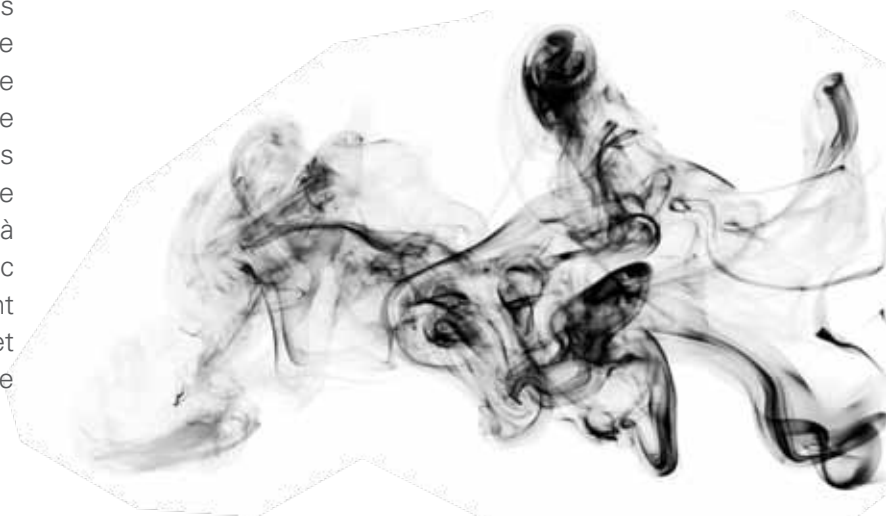
### **Est du Canada**

On retrouve un exemple concret de partage d'information et de renseignements à Terre-Neuve-et-Labrador où, au cours des rencontres du Service de renseignements criminels Terre-Neuve-et-Labrador, la GRC s'entretient régulièrement avec des représentants locaux de l'ASFC, de Postes Canada, de la Newfoundland Labrador Liquor Corporation, du ministère de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve et du Labrador, de Pêches et Océans Canada, de l'ARC et de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, ainsi que de la Gendarmerie nationale française et de la Gendarmerie maritime de Saint-Pierre et Miquelon. Ces entretiens ont permis d'éclaircir le rôle et les responsabilités de chaque organisme en ce qui a trait aux renseignements, à l'information et à la répression en matière de tabac illicite, ont favorisé la collaboration et l'établissement de protocoles d'entente entre divers agences et programmes et ont servi de tribune pour le partage de renseignements pertinents.

En Nouvelle-Écosse, les services des D&A de la GRC continuent de participer à des réunions mensuelles de renseignements concernant le tabac de contrebande. Plusieurs partenaires assistent à ces rencontres, dont des représentants du Service canadien de renseignements criminels (SCRC), du Service de renseignements criminels Nouvelle-Écosse, du ministère de la Défense nationale, de la Garde côtière canadienne (GCC), de l'ARC, de l'ASFC, de la Sous-direction du respect des taxes sur le carburant et le tabac de Service Nouvelle-Écosse et Relations avec les municipalités, et de plusieurs autres services de la GRC.

### **Centre du Canada**

Cornwall, Ontario, est situé au cœur de la région la plus active au Canada en ce qui a trait à la contrebande de tabac; plusieurs projets mixtes de répression y sont basés. L'une des plus importantes initiatives, le Groupe de travail régional de Cornwall, a repris du service en janvier 2010. Ce partenariat réunit la GRC, la Police provinciale de l'Ontario (OPP), le Service communautaire de la police de Cornwall, le ministère du Revenu de l'Ontario et l'ASFC pour combattre le crime organisé et son rôle dans la contrebande du tabac et d'autres formes de criminalité. À l'heure actuelle, le détachement de la





GRC de Hamilton-Niagara se consacre activement, de pair avec le ministère du Revenu, à un groupe de travail semblable au Groupe de travail régional. Son but consiste à déterminer si le modèle établi à Cornwall pourrait être élargi pour inclure d'autres régions de l'Ontario et du Québec.

En outre, la Section du regroupement des renseignements de Cornwall tient des rencontres hebdomadaires de renseignements afin de discuter des activités criminelles, dont la contrebande du tabac. Les représentants des organismes suivants sont présents aux rencontres: "GRC, Service des douanes et de la protection des frontières (É.U.), Bureau des patrouilles frontalières (USCBP - OBP), Police de l'État de New York (NYSP), Agence américaine de l'immigration et de l'application de la loi sur les douanes (USICE), Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Police provinciale de l'Ontario (OPP), Sûreté du Québec (SQ), Service de police mohawk de Kahnawake (SPMK), Ministère du revenu de l'Ontario (MRO), Service de police mohawk d'Akwesasne (SPMA), Service de police de Cornwall (CPS), Service des douanes et de la protection des frontières (É.U.) (USBP), Service de renseignements criminels Ontario (CISO), Police de bande mohawk de Saint-Régis, Agence du revenu du Canada (ARC), Garde côtière des États-Unis (USCG).

## Une Équipe d'enquête mixte a été créée entre Cornwall et Akwesasne afin de faciliter l'établissement de stratégies communes.

En avril 2010, la GRC a entrepris de mettre en place une Unité mixte d'enquête sur le crime organisé – Initiative anti-contrebande (UMECO IAC), située

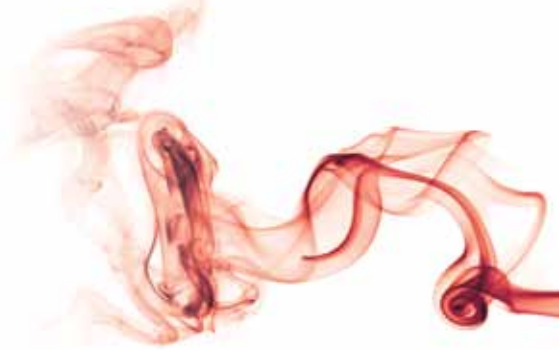
à Cornwall, Ontario. Ce nouveau projet triennal, financé par le gouvernement fédéral, a comme mission de cibler spécifiquement les organisations criminelles impliquées dans la fabrication et

la distribution du tabac de contrebande.<sup>3</sup> L'équipe de cette initiative, qui mènera ses activités dans le couloir Cornwall-Valleyfield, fera appel à des ressources de la GRC, du Service communautaire de la police de Cornwall et d'autres organismes d'application de la loi intéressés. L'UMECO-IAC disposera d'enquêteurs ainsi que de ressources consacrées à l'analyse criminelle et à l'extension des services à la communauté.

Les services de la GRC de Hamilton-Niagara et de London font partie intégrante du Groupe de travail sur le tabac, formé de l'Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario, de l'ARC, du ministère du Revenu de l'Ontario, et de représentants du secteur privé. Le Groupe de travail fournit de précieuses indications aux enquêteurs de la GRC en ce qui a trait au contrôle du tabac naturel en feuilles, dont est en partie responsable l'Office. Cette collaboration a permis de mieux comprendre les moyens par lesquels ce tabac pourrait être acheminé vers le marché noir. Le Groupe de travail a aussi aidé à sensibiliser les enquêteurs relativement aux mécanismes de l'industrie canadienne du tabac, ce qui a entraîné la mise en œuvre de méthodes d'application de la loi plus efficaces.

Le regroupement des services de la GRC et de ceux de nos partenaires s'avère un autre exemple de collaboration continue. Ainsi, la GRC à Valleyfield, Québec, et à Cornwall, Ontario, a affecté des enquêteurs pour travailler de pair avec le Service de police des Mohawks d'Akwesasne, à St. Regis, dans le cadre de l'Équipe d'enquête mixte.

<sup>3</sup> Les fonds pour cette initiative sont issus de sanctions pécuniaires imposées aux sociétés productrices de tabac dans le cadre de décisions rendues au pénal.



### **Ouest du Canada**

Comme mentionné précédemment, la GRC dans toutes les provinces partage régulièrement des renseignements avec des partenaires clés, et dans certains cas, met sur pied des structures officielles. On en retrouve un exemple en Saskatchewan, où la GRC participe activement à l'élaboration d'un protocole exhaustif de partage de renseignements qui définit les responsabilités des organismes ainsi que les politiques en matière d'échange de renseignements entre la GRC, l'ASFC, le Service des douanes et de la protection des frontières (É.-U.) (CBP) et l'Agence américaine de l'immigration et de l'application de la loi sur les douanes (USICE). La GRC dans cette province s'intéresse aussi à l'établissement d'un protocole d'entente avec Santé Canada dans la région, qui stipule clairement les responsabilités en matière de politiques des deux organismes et qui favorise un environnement de travail amélioré. Qui plus est, les représentants de la GRC en Saskatchewan assistent à des rencontres de renseignements trimestrielles au Montana, auxquelles prennent aussi part le Service des douanes et de la protection des frontières (É.-U.) (CBP), le Bureau fédérale d'enquête (É.U.) (FBI), ainsi que le ministère des Finances de la Saskatchewan, le ministère du Revenu de l'Alberta, l'AFSC et divers partenaires municipaux.

S'inscrit aussi dans cette lignée l'Équipe de renseignements sur l'intégrité des frontières de la Colombie Britannique, qui est l'hôte de rencontres régulières portant sur le renseignement et qui réunissent des représentants de l'ASFC, du ministère des Finances de la Colombie Britannique et de certains organes de la GRC, comme les services de police autochtones, l'Équipe d'enquête ciblée du crime organisé asiatique" et "l'Équipe nationale d'enquêtes portuaires de Vancouver". Les services de police profitent

de ces réunions pour comparer, échanger et corroborer leurs renseignements sur le marché illicite du tabac. De plus, l'équipe provinciale d'exécution de la loi en matière de tabac de la Colombie-Britannique a établi des partenariats avec le Bureau des enquêtes sur l'alcool, le tabac et les armes à feu (É.U.) (ATF) et l'Agence américaine de l'immigration et de l'application de la loi sur les douanes (USICE), ouvrant la voie à des efforts collaboratifs futurs de partage de renseignements et de répression, y compris des évaluations de la menace et des réunions régulières de renseignement.

### **International**

L'Atelier canado-américain conjoint sur la réaffectation du tabac est un exemple notable d'un partenariat durable qui dépasse les frontières du pays, engagement permanent entre les forces de l'ordre canadiennes (dont la GRC) et américaines pour combattre un marché illicite du tabac en pleine croissance. Cet atelier annuel lancé en 2002 résulte d'une excellente coordination entre cinq organismes principaux : la GRC, l'ASFC, l'ARC, le Bureau des





enquêtes sur l'alcool, le tabac et les armes à feu (É.U.) (ATF) et le Bureau de la taxation et des échanges commerciaux (É.U). S'y réunissent des membres des organismes de réglementation et d'application de la loi canadiens et américains qui sont touchés par un ou plusieurs aspects du commerce illicite du tabac comme la contrebande, la contrefaçon, le vol, etc. Le dernier atelier tenu au cours de l'automne 2009, l'ACACRT permet aux participants d'apprendre de leurs expériences partagées. Il est axé sur les tendances actuelles au Canada, aux États-Unis et à l'étranger; au cours des dernières années, il a enrichi son contenu international grâce à des animateurs du Mexique, de l'Europe, de l'Amérique du Sud et de l'Australie.

### **Priorité 3 : Extension des services**

---

#### **Initiatives :**

- *Utiliser les mécanismes actuels et établir de nouvelles lignes de communication pour accroître le dialogue avec les gouvernements autochtones.*
- *Sensibiliser des entités dans le secteur privé à la nature et à la portée du commerce illicite des produits du tabac.*

Au Canada, le marché illicite des produits du tabac est toujours dominé par des produits venant des collectivités autochtones du centre du Canada et de l'État de New York, qui lui est limitrophe. Il est donc primordial d'accroître le dialogue avec ces collectivités relativement au problème, pour assurer la réussite de la lutte contre ce commerce.

La GRC continue de tendre la main aux collectivités des Premières nations du Québec et de l'Ontario; par exemple, une Équipe d'enquête mixte a été créée entre Cornwall et Akwesasne afin de faciliter l'établissement de stratégies communes. Cette équipe mène ses activités directement à partir

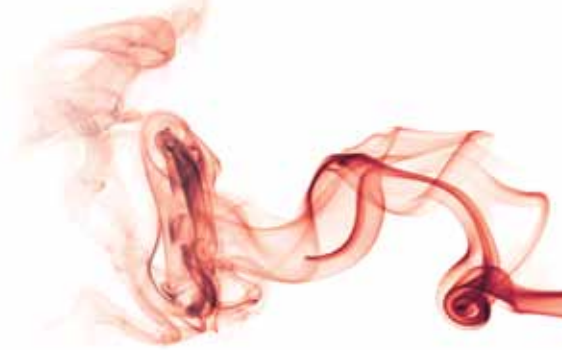
des bureaux du Service de police des Mohawks d'Akwesasne (SPMA). Qui plus est, à la suite de séances de dialogue libre avec le Conseil des chefs des Mohawks d'Akwesasne, quinze enquêteurs de la GRC au Québec ont suivi un cours d'une durée d'une semaine sur cette réserve afin de mieux comprendre les préoccupations de cette collectivité.

En juin 2009, des employés des Services nationaux de communication et de la Sous-direction des D&A de la GRC ont consulté le Groupe des communications du Conseil des Mohawks de Kahnawake en prévision de la publication du Rapport d'étape de la Stratégie. Cette initiative a entraîné des interactions positives entre les deux organismes et a permis de recueillir les différents points de vue liés au commerce du tabac et aux difficultés inhérentes à l'accroissement de la sensibilisation.

En plus d'engager le dialogue avec les groupes des Premières nations, la GRC a entrepris une variété d'autres activités d'extension dans l'ensemble du pays visant à éduquer le public et les représentants du réseau de distribution légitime du tabac au sujet de l'ampleur et de la nature du commerce illicite, et à les encourager à signaler les activités suspectes :

- Dans tout le sud de l'Ontario — y compris à Ottawa, Cornwall, Kitchener, Windsor, London, Oshawa, Brantford — la GRC a donné des présentations sur le tabac de contrebande en collaboration avec l'Association ontarienne des dépanneurs en alimentation (Ontario Convenience Stores Association) et la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (National Coalition Against Contraband Tobacco).
- Les enquêteurs des D&A de la GRC à Terre-Neuve-et-Labrador ont organisé des rencontres avec un représentant d'un important grossiste de tabac sur la côte ouest de l'île, ainsi qu'avec plusieurs propriétaires de dépanneurs





en alimentation, dans le but de discuter de stratégies d'exécution de la loi et de partage de renseignements axées sur les activités locales de contrebande du tabac.

- Des membres du détachement de Hamilton-Niagara ont rencontré des employés du secteur du camionnage et de la messagerie afin de leur remettre un exemplaire d'un guide à l'intention de leurs partenaires non policiers qui pourraient découvrir du tabac de contrebande. Le guide explique comment détecter les produits illégaux et comment signaler les activités suspectes.
- La GRC au Manitoba, de pair avec le ministère des Finances de cette province, a réalisé une vidéo de formation en matière d'enquêtes sur le tabac de contrebande, qui a été distribuée à tous les détachements de la GRC et services de police municipaux du Manitoba. Elle a aussi remis une brochure sur le tabac de contrebande à tous les détaillants licenciés de tabac du Manitoba, et a créé une adresse électronique permettant au public de rapporter directement cette activité illicite.
- Des membres de la GRC en Alberta ont rencontré les employés de quatre sociétés de transport et de messagerie de la province pour

les sensibiliser à la contrebande de tabac.

- La GRC en Saskatchewan a aussi communiqué avec des sociétés de transport et de messagerie de la province pour discuter du risque que leurs services soient utilisés pour acheminer le tabac de contrebande.
- Des agents de police et des analystes de la Sous-direction des D&A de la GRC se sont entretenus avec des représentants d'Altria Client Services Corporate Security, société mère de Philip Morris USA, lors d'une réunion informative portant sur les cigarettes de contrebande et d'autres produits du tabac ainsi que sur le rôle des intervenants légitimes de l'industrie du tabac pour déceler la contrebande.

#### **Priorité 4 : Utilisation et attribution efficaces des ressources**

##### **Initiatives :**

- *Contrôler l'attribution des ressources et leur utilisation pour s'assurer que l'accent continue à être mis sur le programme.*
- *Élaborer un cadre d'évaluation du Programme des douanes et de l'accise pour évaluer l'efficacité du programme.*
- *Travailler en étroite collaboration avec les coordonnateurs de la Police des autochtones dans le cadre de leurs initiatives visant à réduire la victimisation des autochtones et leur implication dans des activités criminelles.*

La GRC suit en permanence la répartition de ses ressources. Les cadres supérieurs de la GRC dans toutes les provinces évaluent régulièrement l'utilisation de leurs ressources afin de s'adapter aux pressions subies par les équipes d'enquête, par exemple au cours des Jeux olympiques de 2010, du Sommet du G8 à Muskoka et du Sommet du G20 à Toronto. Ainsi, la Sous-direction de l'intégrité des frontières de la GRC au Québec tient des rencontres de gestion chaque





mois pendant lesquelles elle règle les questions de ressources humaines et de finances; en outre, un examen budgétaire est effectué chaque trimestre.

Lancé en mai 2009 par la GRC au Québec afin d'évaluer les répercussions d'une présence axée sur le renseignement accrue de policiers en uniforme entre les points d'entrée le long de la frontière canado-américaine, le projet Concept s'avère un autre exemple d'une initiative visant à utiliser efficacement les ressources. Afin d'appuyer les objectifs de ce projet pilote d'une durée de 11 mois, un cours a été créé pour enseigner aux agents à réagir de façon efficace à la criminalité transfrontalière, y compris à la contrebande du tabac.

La nouvelle UMECO IAC sert aussi à faire progresser la Priorité 4. En regroupant les ressources de la GRC et de l'ASFC en une seule unité mixte comptant des moyens d'enquête et d'analyse, ainsi qu'un volet liaison avec la collectivité, l'UMECO IAC permet de tirer parti des ressources humaines et financières et d'assurer une efficacité maximale.

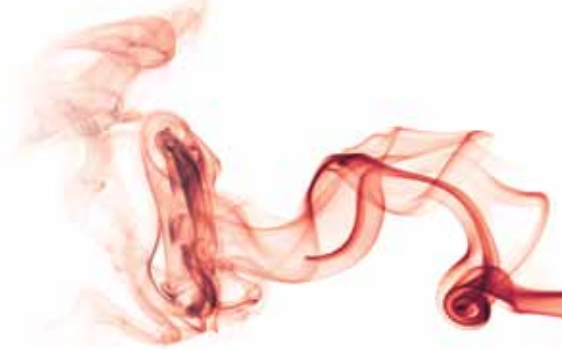
En soutien de la seconde initiative de la présente priorité – examiner l'efficacité du Programme D&A – les Services d'évaluation des programmes des D&A ont terminé leur évaluation pour la période de 2006 à 2008. Elle portait sur les objectifs du programme dans trois secteurs : réduire la disponibilité des marchandises de contrebande offertes au Canada; diminuer la demande pour ces dernières; et accroître la confiance à l'égard des contrôles des exportations et des importations. L'évaluation a permis de formuler plusieurs recommandations, dont l'amélioration de la formation, l'amélioration de la collecte de renseignements, l'accroissement de la sensibilisation et la rationalisation des mécanismes de présentation des rapports. Une réponse de la direction et plan d'action, qui orientait la mise en

œuvre de ces recommandations, a pris fin en décembre 2010.

L'une des mesures prises comme suite à l'évaluation est un plan de cueillette des données pour contrôler les niveaux de ressources humaines du Programme D&A. Ces données assurent un suivi en temps quasi réel des ressources et un contrôle plus efficace de la façon dont elles sont attribuées.

Environ 50 agents d'application de la loi, surtout du détachement de la GRC à Cornwall, ont assisté à des séances de sensibilisation aux réalités culturelles en 2009. Ces séances permettent aux participants de prendre conscience des réalités culturelles des Premières nations et d'améliorer la collaboration





possible avec les services de police autochtones. Les enquêteurs de Cornwall ont été en mesure de favoriser un partenariat avec le Service de police des Mohawks d'Akwesasne, qui s'est poursuivi en 2010 dans le cadre de l'Équipe mixte d'enquête (voir la priorité 3 ci-dessus), au sein de laquelle des membres de la GRC travaillent directement aux bureaux du Service de police d'Akwesasne.

Pendant l'été 2009, la GRC à Kingston a engagé un aspirant-policier autochtone afin de dresser un profil communautaire des collectivités autochtones sur le territoire du détachement et d'accroître la compréhension entre les membres du détachement et les résidents locaux des Premières nations. De plus, la GRC de Kingston a mis sur pied un projet visant à affecter un enquêteur à titre d'agent de liaison policière autochtone. Une fois de plus, la répartition des ressources permet d'ouvrir les voies de communication.

## **Priorité 5 : Incidence sur le crime par l'éducation et la sensibilisation**

---

### **Initiatives :**

- *Accroître la sensibilisation aux conséquences du commerce du tabac illicite pour la santé et la sécurité du public.*
- *Élaborer et transmettre des messages ciblés au grand public, aux fumeurs et aux collectivités autochtones.*
- *Produire et publier des versions rayées de la liste des documents secrets de nos évaluations du renseignement stratégique portant sur le commerce illicite des produits du tabac.*
- *Chercher à être entendu par des organes décisionnels clés pour accroître la sensibilisation à la croissance importante de ce marché criminel.*
- *Porter au maximum l'utilisation des sites de la GRC sur Internet et intranet.*

Pour réussir, la lutte contre le tabac de contrebande doit s'attaquer non seulement à l'offre mais aussi à la demande de tabac de contrebande. La plus grande sensibilisation des consommateurs au marché noir des produits du tabac, à son impact sur les collectivités et aux conséquences légales de l'achat et de la possession de tabac de contrebande est un aspect primordial de la Stratégie, puisqu'elle permettra de réduire la demande des consommateurs pour ces produits. D'importantes avancées ont été réalisées à cet égard d'un bout à l'autre du pays au cours de la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie.

Par exemple, la GRC en Alberta, conjointement avec l'Alberta Liquor and Gaming Commission, Échec au crime et Global TV, a conçu un message télévisé d'intérêt public visant les aspects criminels du tabac illicite, diffusé sur les ondes de Global. Un message du même genre, créé auparavant en Nouvelle-Écosse par la GRC et Échec au crime, continue de d'être diffusé régulièrement à l'antenne et a encouragé le public à dénoncer cette activité criminelle et à fournir de nombreux renseignements.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la GRC a embauché un stagiaire du YMCA pour mettre en œuvre des initiatives d'éducation et de sensibilisation en ce qui a trait à la Stratégie. Avec l'aide de ce dernier, le Programme D&A de l'Î.-P.-É. a :

- *établi un partenariat avec le programme Students Working in Tobacco Can Help (SWITCH);*
- *donné des présentations sur le tabac illicite devant la PEI Tobacco Reduction Alliance (PETRA) (Alliance de réduction du tabac de l'Î.-P.-É.) et aux élèves de l'école secondaire régionale de Souris;*
- *développé un partenariat avec le programme Échec au crime de l'Î.-P.-É. afin d'inclure de l'information sur le tabac de contrebande sur le site Web de ce dernier;*



- rédigé des documents d'information au sujet du dépistage du tabac de contrebande pour les sites Web interne et externe de la GRC à l'Î.-P.-É.;
- élaboré un résumé à l'intention des enquêteurs sur la contrebande de tabac contenant des exemples de paquets de cigarettes et des photos couleurs pour leur permettre de se familiariser avec les produits et les emballages frauduleux, et a distribué ce résumé à tous les détachements de la GRC et les services de police municipaux, ainsi qu'aux bureaux de Parcs Canada, de l'ASFC, de Santé Canada et de Postes Canada de l'Île.

La GRC à London, Ontario, a élaboré une trousse de documentation éducative afin d'informer les propriétaires de magasins de l'impact de la vente de tabac illicite sur le plan de la loi, de la santé et de la collectivité. À Toronto, des enquêteurs de la GRC ont donné des conférences à près de 300 étudiants universitaires, ont organisé des séances d'information et ont distribué des trousseaux d'information à des établissements post-secondaires locaux et ont inspecté des entrepôts loués (souvent utilisés par les contrebandiers pour cacher leurs marchandises) ainsi que des lieux sociaux où habituellement de grandes quantités de tabac sont consommées dans le but de sensibiliser les propriétaires et les employés à la contrebande du tabac et à la mise en application de la loi.

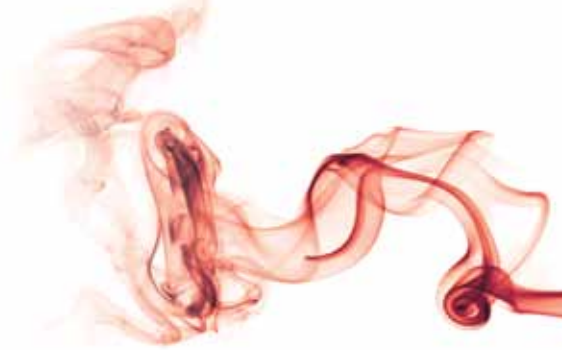
Des tabaculteurs étaient visés par une campagne de sensibilisation élaborée par des agents de la GRC du détachement de Hamilton-Niagara, en consultation avec l'OPP, l'ARC, l'Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario et le ministère du Revenu de l'Ontario. Des agents du détachement ont créé la Trousse de sensibilisation des cultivateurs de tabac qui résume les lois pertinentes et explique les risques liés à cette activité illicite pour l'industrie du tabac. Ces trousseaux ont

été distribués par les enquêteurs de la GRC, avec l'aide d'employés du ministère du Revenu, à près de 96 % de tous les cultivateurs et acheteurs de tabac enregistrés pour l'année 2009 sur le territoire des services des D&A de Hamilton-Niagara et London.

Le combat contre le tabac de contrebande a même été présenté à la télévision. Après des mois de travail par la Sous-direction des D&A et par le détachement de Cornwall, en collaboration avec les réalisateurs de la série *Courage en rouge*, un épisode de trente minutes portant sur les enquêtes sur le tabac de contrebande a été diffusé en décembre 2009 sur OLN.<sup>4</sup> *Courage en rouge* est une série documentaire unique qui présente les nombreuses fonctions et missions qu'exécutent les membres de la GRC, dont la formation, les enquêtes, les procédures et les opérations policières. L'épisode *Douanes et Accise* mettait en vedette le travail de la GRC et de ses partenaires policiers lors d'opérations d'enquête terrestres et maritimes sur la contrebande du tabac dans la région de Cornwall. Cet épisode a réussi à illustrer les réalités de la contrebande illicite du tabac, ainsi que les enquêtes policières et le rôle du crime organisé.

Créée par la Sous-direction des D&A, la nouvelle brochure de la GRC sur le tabac de contrebande est presque terminée. Grâce aux commentaires et conseils recueillis lors de consultations auprès de Santé Canada, elle est axée sur les liens entre le crime organisé et les produits du tabac illicites. En plus de la brochure, une vitrine d'exposition sur le tabac de contrebande, présentant des échantillons de produits du tabac et d'emballages saisis, a été assemblée; elle est à la disposition des membres de la GRC dans toutes les provinces pour accompagner les présentations données sur le tabac de contrebande.

<sup>4</sup> La série *Courage en rouge* est présentée par JenCor Entertainment Inc., en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada.



En janvier 2010, le directeur de la Sous-direction des D&A a participé à une baladodiffusion sur le tabac de contrebande, sur le site Web de l'ambassade canadienne et sur l'Infoweb de la GRC. Aussi en janvier 2010, la Sous-direction a lancé son nouveau site Internet sur lequel il est maintenant plus facile de naviguer et dont le contenu est mieux organisé. Ses initiatives y sont mises en valeur, comme la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande; les utilisateurs peuvent consulter plus de renseignements au sujet de la Stratégie directement à partir de la page d'accueil, en un seul clic. Le contenu du site a aussi été mis à jour avec l'information récente sur le programme; il inclut des versions accessibles par le public de diverses évaluations de renseignements stratégiques de la GRC sur la contrebande du tabac, ainsi que les rapports de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme. Les métadonnées du site ont aussi été actualisées, afin d'améliorer les résultats du moteur de recherche et

de permettre aux utilisateurs de repérer l'information plus facilement. De mai 2009 à avril 2010, le site a accueilli plus de 52 000 visiteurs.

Tout porte à croire que la sensibilisation du public aux questions entourant la contrebande de tabac porte ses fruits. Par exemple, lors de rencontres avec des membres de la GRC à Terre-Neuve-et-Labrador, des détaillants locaux ont indiqué que certains citoyens qu'ils soupçonnaient d'acheter des produits du tabac illicites se procuraient maintenant des produits légitimes de commerces locaux. Qui plus est, des reportages des médias locaux sur des saisies ont semblé freiner la contrebande; des renseignements non scientifiques obtenus de plusieurs anciens consommateurs, de distributeurs et de contrebandiers de tabac illicite laissent croire qu'après avoir appris des médias les amendes, confiscations, arrestations et accusations découlant de ce crime, ils sont maintenant moins enclins à passer en contrebande ou à acheter du tabac illicite.

## **Priorité 6 : Contribution à la mise au point d'instruments législatifs et réglementaires**

### **Initiatives :**

- *Déterminer les mécanismes actuels de contrôle législatif et réglementaire qui peuvent dissuader encore davantage la participation du crime organisé au commerce du tabac illégal.*
- *Évaluer la viabilité de modifications additionnelles pouvant améliorer la capacité du gouvernement de réduire les répercussions du commerce illicite.*
- *Contribuer à l'élaboration d'un protocole sur le commerce illicite en application de la Convention-cadre pour la lutte anti-tabac de l'Organisation mondiale de la santé*

Un contrôle serré des produits du tabac peut contribuer à réduire l'offre de tabac illicite. Dans cette





optique, la GRC collabore avec plusieurs ministères pour cerner les lacunes et les vulnérabilités du cadre législatif et réglementaire canadien.

La GRC prend part à l'élaboration d'un protocole visant à éliminer le commerce illicite de produits du tabac en vertu de la Convention-cadre pour la lutte anti-tabac de l'Organisation mondiale de la santé. La CCLAT, traité de santé publique, a été ratifiée par quelque 170 pays. Des membres de la Sous-direction des D&A faisaient partie de la délégation canadienne lors de toutes les séances de négociation, plus récemment celles de juin 2009 et de mars 2010, relativement à l'article 15 de la CCLAT, qui définit l'orientation et les paramètres de « l'élimination de toutes formes de produits du tabac illicites, y compris la contrebande, la fabrication illégale et la contrefaçon, et qui établit et met en œuvre les lois nationales pertinentes, en plus d'ententes sous-régionales, régionales et mondiales ». La GRC a collaboré à analyser la version préliminaire de la Convention au nom de la délégation nationale, et a fourni un apport en matière d'infractions, de responsabilités, de sanctions, de perquisitions, de saisies, de destruction, de techniques d'enquête spéciales, d'enquêtes mixtes et de coopération interagences.

## Priorité 7 : Recherches

---

### **Initiatives :**

- *Collaborer avec les instances intergouvernementales, les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales à des projets de recherche afin d'accroître la connaissance du commerce du tabac illicite.*
- *Établir des paramètres qui permettront à la GRC et à ses partenaires de mieux juger de notre succès dans la diminution de la disponibilité du tabac illicite.*

Estimer l'ampleur du marché canadien du tabac de contrebande s'est toujours avéré difficile en

raison du manque de données et de la complexité du milieu. Les recherches sur les caractéristiques démographiques des consommateurs de tabac de contrebande et sur l'efficacité des contre-mesures sont rares.

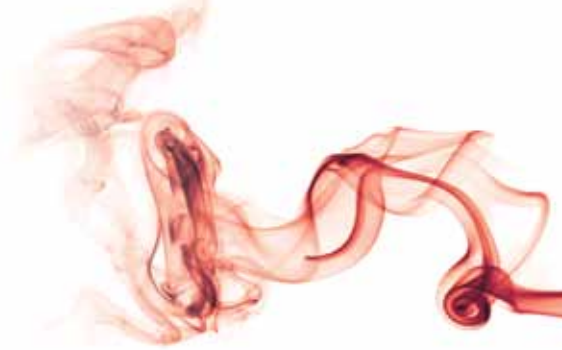
Les services des D&A de la GRC dans plusieurs provinces travaillent de pair avec leurs partenaires locaux afin de trouver des éléments probants de pratiques exemplaires quant aux mesures anti-contrebande. À l'Île-du-Prince-Édouard, des membres de la GRC ont rencontré le coordonnateur du Groupe de recherche sur l'Approche globale de la santé en milieu scolaire, responsable de la tenue de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes de l'Î.-P.-É., afin de discuter de l'ajout de questions spécifiques portant sur les cigarettes de contrebande. Ces questions seront présentées au comité national du Groupe. Au Nouveau-Brunswick, la GRC a tenu des discussions avec le ministère provincial des Finances pour adopter, s'il y a lieu, ses méthodes de collecte de données afin d'évaluer l'influence de la GRC sur la contrebande du tabac. Le détachement de Hamilton-Niagara a noué un partenariat avec le laboratoire de l'ASFC afin d'étudier les nouvelles tendances d'emballage, ce qui aidera les enquêteurs à déterminer comment l'industrie illicite du tabac s'adapte et évolue en réaction aux mesures d'application de la loi.

## Priorité 8 : Sélection et perfectionnement des employés

---

### **Initiatives :**

- *Examiner le profil des compétences des enquêteurs D&A.*
- *Travailler avec l'Apprentissage et le perfectionnement à l'amélioration des aptitudes et des capacités du personnel D&A.*
- *Déterminer, avec l'aide des services de police autochtones nationaux, les ressources qui*



*pourraient aider à accroître le savoir culturel des membres D&A.*

De septembre 2009 à février 2010, le coordonnateur national de la contrebande du tabac pour la Sous-direction des D&A a rencontré tous les coordonnateurs divisionnaires de la GRC dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, et dans certains cas, des enquêteurs et des partenaires, afin de se pencher sur la mise en œuvre et l'évolution de la Stratégie. En outre, en mars 2010, le directeur de la Sous-direction des D&A de la GRC a présidé une vidéoconférence nationale, à laquelle ont assisté tous les coordonnateurs divisionnaires, afin de passer en revue les tendances en matière de contrebande du tabac et les pratiques exemplaires. Ce partage d'information renforce les compétences de tous les intervenants dans la mise en œuvre et l'administration de la Stratégie.

La GRC a donné une formation spécialisée aux enquêteurs des D&A pour s'assurer qu'ils remplissent leurs fonctions efficacement. En septembre 2009, elle a envoyé deux enquêteurs et deux analystes du crime à une formation sur le détournement des produits du tabac donnée par le Bureau des enquêtes sur l'alcool, le tabac et les armes à feu (É.U.) (ATF) dans le but d'approfondir leurs connaissances à cet égard. En juillet 2008, le cours de base en ligne sur les D&A a été mis à jour sur la plateforme d'apprentissage Agora et, à ce jour, quelque 300 enquêteurs et autres employés l'ont suivi. Quant au cours avancé, il s'est donné à Ottawa en octobre 2009, auprès de 30 personnes de partout au pays, et à Montréal en décembre 2009, auprès de 30 participants.

Qui plus est, afin d'offrir la meilleure formation qui soit en matière de contrebande du tabac et du Programme et mandat des D&A, la Sous-direction et la Direction de l'apprentissage et

du perfectionnement de la GRC collaborent afin de réviser les cours de base et avancés.

Les services des D&A de la GRC dans toutes les provinces œuvrent à améliorer les compétences de leurs employés. En Colombie-Britannique, tous les nouveaux enquêteurs du service et de l'équipe sur le tabac doivent suivre le cours de base des D&A, puis sont immédiatement inscrits au cours avancé pour veiller à leur formation adéquate. Des exigences semblables existent dans les autres provinces. Les services des D&A de Terre-Neuve-et-Labrador ont mis en œuvre un Programme d'amélioration du rendement (PAR) local, axé sur des aptitudes spécifiques et les points faibles individuels et visant le perfectionnement futur pour renforcer ces compétences. La GRC à Cornwall a mis au point un programme de Sensibilisation situationnelle intensive pour la police et de Réalités culturelles, visant à offrir un perfectionnement et des habiletés en leadership à ses enquêteurs. Les services des D&A du district ouest du Québec ont accueilli plusieurs enquêteurs d'autres services dans le cadre d'opérations intensifiées et coordonnées d'application de la loi dans des endroits à risque élevé afin d'accroître les aptitudes en encadrement et en mentorat des employés des D&A. La GRC en Alberta, en partenariat avec l'Alberta Gaming and Liquor Commission, a réalisé un DVD de formation à l'intention des enquêteurs de première ligne; plus de 350 copies de ce dernier ont été distribuées à divers partenaires et groupes externes et internes au cours de la dernière année.





## VI. CONCLUSION

Ce deuxième rapport d'étape sur la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de 2008 démontre que la GRC continue d'entreprendre et de soutenir toute une gamme d'initiatives visant à régler le problème du tabac illicite au Canada. Bien que la situation en matière de tabac illicite diffère grandement d'une région à l'autre, ces initiatives ont des répercussions partout au pays.

Au cours de la dernière année, certaines opérations ont attiré beaucoup d'attention : on pense par exemple au projet JACOBY, qui a ébranlé un réseau de distribution de drogues et de tabac de contrebande mettant en jeu la bande de motards criminalisée Hell's Angels; l'inauguration du Groupe de travail régional de Cornwall, pour lutter contre la contrebande de tabac; le démantèlement d'une fabrique et d'un entrepôt de cigarettes illicites à Kahnawake, au cours des projets C-MACHINE et C-MACHINE II; la diffusion d'un épisode sur le tabac de contrebande par la série documentaire télévisée *Courage en rouge*; l'obtention de financement fédéral pour appuyer la création et la mise en œuvre de l'UMECO IAC; ainsi que l'élargissement du grand réseau de partenaires qui, partout au pays, aident la GRC à combattre le crime organisé et le commerce illicite des produits du tabac.

Les activités de la GRC, y compris la répression et la perturbation du crime organisé, le développement de partenariats, l'extension des services et l'éducation, ont aidé à sensibiliser davantage le public à l'illégalité de participer à la contrebande de tabac, que ce soit comme consommateur, comme distributeur ou comme fabricant. Il devient de plus en plus clair que la contrebande de tabac constitue un grave problème de sécurité publique.

Bien que beaucoup ait été accompli pour mettre en œuvre la Stratégie, et que des impacts notables aient été observés sur le marché du tabac de

contrebande, il ne fait aucun doute que cette activité criminelle persiste au Canada et est étroitement liée aux activités criminelles organisées. La production, la contrebande et le commerce de cette marchandise illicite touchent tous les niveaux de la société canadienne en minant la sécurité publique et l'intégrité économique. Toutefois, les mesures d'application de la loi à elles seules ne peuvent s'attaquer efficacement au problème. Une approche pangouvernementale s'impose pour diminuer la rentabilité et la qualité marchande du tabac de contrebande ainsi que l'attrait de sa production, de sa distribution et de sa vente aux yeux des entrepreneurs criminels.

La GRC est déterminée à mettre à profit les réussites de la mise en œuvre initiale de la Stratégie, de rehausser les mesures actuelles, d'entreprendre de nouvelles initiatives, de partager les pratiques exemplaires, de développer et de consolider les partenariats et de mettre au point de nouvelles méthodes stratégiques afin d'atténuer continuellement le marché du tabac de contrebande. Les réalisations des deux premières années d'existence de la Stratégie contribueront au succès de la troisième année et des années suivantes.

